

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00199**

**APPEL A PROJET TISSU ASSOCIATIF DANS LE CADRE DE L'EURO 2016 -  
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,  
M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND,  
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 juin 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160530-D20160019910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160610

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016**

### **APPEL A PROJET TISSU ASSOCIATIF DANS LE CADRE DE L'EURO 2016 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Accueillir l'Euro de football du 10 juin au 10 juillet 2016 est pour Saint-Etienne Métropole une opportunité de promouvoir les savoirs faire locaux et favoriser le rayonnement du territoire. L'organisation de cette compétition internationale, le 3<sup>ème</sup> événement sportif médiatique au monde, nécessite la mise en œuvre d'un projet territorial s'appuyant sur l'ensemble des synergies locales

L'organisation mise en place autour de cet événement vise à fédérer l'ensemble du territoire de l'agglomération, soit 45 communes et 400 000 habitants, mais aussi l'ensemble du département autour de cet événement.

Pour réussir, Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Etienne, l'État, et le Conseil Départemental, ont défini et construit une organisation commune chargée de faire de cet événement une réussite.

Dans cet esprit, un appel à projet à destination de toutes les structures associatives, structures d'éducation populaire ou collectivités territoriales de Saint-Etienne Métropole a été lancé.

L'objectif étant de :

- mettre en place des animations sur l'ensemble du territoire,
- mettre en place des temps forts, en centre-ville de Saint-Etienne, de façon à alimenter le Fan Village (place Jean Jaurès, place de l'Hôtel de Ville, place Chavanelle, parvis des Ursules, place Dorian),
- laisser une trace sur le territoire (fresque, exposition...).

L'attribution a été basée sur :

- les animations proposées doivent se dérouler entre le 10 juin et le 10 juillet 2016,
- les projets devront prendre en compte les cultures des différents pays européens.

Après examen des différents dossiers déposés, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention accordée</b>
Made in Chavanelle	5 000,00 €
Collectif X	5 000,00 €
Association sportive algérienne	2 500,00 €
Lutte pour un Football Populaire	2 500,00 €

Saint-Etienne en partage	3 000,00 €
Ciel les Noctambules	7 500,00 €
Amicale laïque Chapelon	3 000,00 €
Meeples 42	3 000,00 €
Grosso modo	12 000,00 €
Amicale laïque de Côte Chaude	3 000,00 €
Une image peut en cacher une autre	4 500,00 €
Association les films de l'imparfait	7 000,00 €
Ecole de musique du centre-ville	1 685,00 €
APIEU mille feuilles	2 000,00 €
Compagnie Nomade in France	4 000,00 €
La Baroufada	3 316,75 €
Les ateliers et conservatoires MOF	3 000,00 €
Harmonie de Côte Chaude	1 000,00 €
Crefad Loire	3 500,00 €
Maintes et une fois/la baroufada	5 000,00 €
Union Sportive Pour Montreynaud	3 000,00 €
Amicale laïque de Tardy	1 500,00 €
Maison de quartier du Babet	3 000,00 €
Maison du Cret de Roch	3 000,00 €
Club omnisport la Rivière	3 000,00 €
Festival de Graff à Roche-la-Molière	2 000,00 €
Ella et Pitr	4 000,00 €
Litecox	3 500,00 €
Franças de la Loire	12 500,00 €
Centre social Solaure	3 000,00 €
L'EURO Des Artistes	3 000,00 €
Sainté Centre-Ville	6 000,00 €

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise l'attribution des subventions aux organismes mentionnés ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**